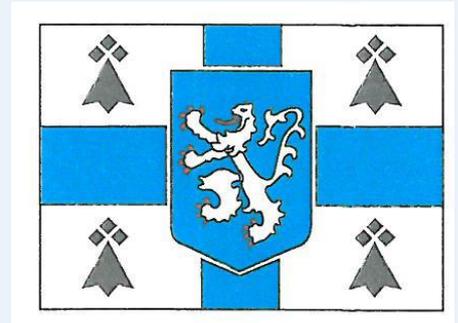




La Voix du
Juch



Mouez ar Yeuc'h

Bulletin d'informations Communales Janvier 2018
Keleir ar Gumun Genver 2018
N° 121

*« Gwelloc'h eo kanañ war ur bern mein
Evit gouelañ war ur bern aour. »*

*« Il vaut mieux chanter sur un tas de pierres
Que de pleurer sur un tas d'or »*

Sommaire / Krennadur

INFOS PRATIQUES & CALENDRIER
RETOUR SUR IMAGES
A TRAVERS LA COMMUNE
CONSEILS MUNICIPAUX
VIE ASSOCIATIVES
INFORMATIONS DIVERSES

Mairie

5, rue Louis Tymen – 29100 Le Juch
Tél : 02.98.74.71.50 – Fax : 02.98.74.70.99

mairie.le-juch@wanadoo.fr

Site : www.lejuch.fr

Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Du mardi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Fermée le Samedi

Permanences du Maire et des Adjointes

Patrick Tanguy

Maire

Sur rendez-vous

Marc Raher

Adjoint aux finances, gestion du patrimoine,
nouvelles technologies, culture

Sur rendez-vous

Yves Tymen

Adjoint aux travaux, à l'urbanisme, à l'agriculture et à
l'environnement

Sur rendez-vous

Isabelle Kervarec

Adjointe aux affaires scolaires, affaires sociales,
communication, enfance et jeunesse, animation, vie
associative– CCAS

Sur rendez-vous

Douarnenez Communauté :

79, rue Ar Veret – 29100 Douarnenez – Tél :
02.98.74.48.50

Déchetterie de Lannugat :

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h
& de 14h à 18h.

Urgences médicales :

Appeler le 15 qui assure la régulation

Cabinet infirmier :

Cabinet Petitbon

Tél : 02.98.74.71.04 Port : 06.07.27.95.47

ADMR Plogonnec :

Rue des Ecoles – 29180 PLOGONNEC –

Tél : 02.98.91.84.96

Transport Le Juch / Douarnenez :

Le samedi

Départ à 9h30 de votre domicile & retour à 12h.

Taxi Lokorn–06.82.82.56.56 - **NEW!** 02.98.74.71.60

Transport à la demande : Pays de Douarnenez

0 810 810 029

Transport Penn ar Bed :

Ligne (ligne 51) régulière DZ / Quimper sur le site
internet cat29.fr

Ecole Notre Dame de Toutes Grâces :

6, rue de l'école – Tél : 02.98.74.71.70

Ulamir du Goyen - Centre de Loisirs :

Rue Abbé Conan – 29100 Poullan

Tél : 02.98.74.27.71

Boîte postale :

Levée du lundi au samedi à 10h00

Marché mensuel

Le 3^{ème} jeudi du mois de 16h30 à 19 h00

Hent ar ster

Vin, fruits et légumes, produits d'hygiène et
d'entretien, bijoux, Croquanteries

Calendrier des Manifestations

Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
10 Février – 14 heures	Visite chantier Eglise	Eglise Notre-Dame	Mairie
12 & 13 Février	Distribution sacs OM	Salle Socio	Dz Communauté
2 Avril « Lundi de Pâques »	Repas de Crêpes	Salle Socio	APEL Notre Dame
15 Avril	Troc & Puces	Salle Socio	Comité de Jumelage

RETOUR EN IMAGES

Les nouveaux logements du lotissement Roz Ar Park ont trouvé leurs locataires en novembre. Bienvenue à eux



99^{ème} anniversaire de l'Armistice 1918



Téléthon 2017

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



Quelques 500 douzaines de crêpes de froment et 132 douzaines de blé noir ont été vendues !!!

54 personnes à la randonnée.

Bonne vente également de bijoux, sacs et autres produits.

Nouveauté cette année, l'hôtel à insectes, qui s'est très bien vendu. Tous ces produits sont faits main et avec de la récupération.

Un chèque d'un minimum de 5700 €uros ou plus suivant la vente d'ici fin janvier (divers produits) sera remis à l'A.F.M.

L'association SCNTA, remercie Mr le Maire & la municipalité d'avoir mis la salle à notre disposition, ainsi que toutes les personnes qui nous ont aidé à la préparation de ce téléthon 2017.



Fête de la Soupe 2017



Père Noël du Juch

Le Père-Noël nous a rendu visite le samedi 23 décembre en fin de journée. Pas de neige donc pas de traîneau tiré habituellement par le poney du centre équestre. Signe des temps modernes le vieil homme à la barbe blanche est arrivé en moto à quatre roues pour plus de sécurité conduite par Christophe que nous remercions chaleureusement. Tous les sachets de friandises préparés par les membres du comité animation furent distribués et appréciés par les enfants. Ne pas oublier notre extraordinaire cuvée de « Gwin Tom 2017 » qui a remporté un réel succès auprès du nombreux public présent.



Mesdames, Messieurs, Chers amis,

C'est avec plaisir que nous avons ouvert cette année dans de meilleures conditions que l'an passé, pour cette rencontre par laquelle l'assistance témoigne de son intérêt pour la vie locale et de l'importance accordée à ce moment de convivialité et d'échange. Nous retrouvons un espace rénové, dans lequel l'association Graine d'hellébore, nous a conservé quelques décors de la belle exposition de tables en fêtes. Nous les en remercions.



Il est vrai que cette année la dynamique habituelle des associations locales a été perturbée par l'indisponibilité pendant cinq mois de la salle socio-culturelle, et de l'environnement immédiat de l'église. Nous remercions donc encore, tous les usagers, pour s'être adaptés aux désagréments liés au chantier de la salle socio pendant la première moitié de l'année. Nous avons tous le sentiment que le jeu en valait la chandelle. Tous les utilisateurs reconnaissent le changement qualitatif de cette réhabilitation. Ces huit mois compliqués furent l'occasion de 37 réunions de chantier, pour un coût maîtrisé de 285K€ (avec pour rappel un prévisionnel initial à 311K€). Le choix de rénovation thermique effectué, nous a permis d'obtenir un taux de subventions dépassant 70%, ce qui limite le reste à charge à la commune. Comme escompté, nous constatons une augmentation de l'usage des lieux ce qui générera des recettes supplémentaires permettant d'équilibrer les emprunts effectués.

Cette année sous le signe des travaux, a aussi vu un gros chantier d'effacement de réseau moyenne tension dans nos campagnes. Au total, 9680 mètres de ligne aérienne ont été enfouies, dont 3400 m dans l'ancienne canalisation gaz, et 8 postes de transformation de nouvelle génération, ont remplacé les anciens, tous sur-calibrés. Ces travaux menés par Enedis doivent offrir une meilleure sécurisation de l'alimentation électrique, et un bouclage réduisant les durées de coupures. Nous aimerions tous que la même opération soit menée sur les réseaux de télécommunications, mais malheureusement ce n'est pas l'option prise par le délégataire. Certains en ont fait l'amère expérience, et avec la meilleure volonté, nous avons malheureusement peu de marge de manœuvre dans ces dossiers. Le message que nous devons faire passer, comme le rappelait encore le responsable régional Orange dans les pages de l'Ouest-France, c'est que l'élagage est primordial, pour assurer la qualité optimale des réseaux, et que tous les riverains des lignes sont concernés.

L'année a vu la finalisation de la rénovation de l'éclairage public par le remplacement des lanternes rue Louis Tymen, ainsi que la pose d'une borne de recharge électrique. Notre commune vient d'être retenue par le SDEF, en réponse à un appel à projet régional d'expérimentation SmartCity, en collaboration avec la société quimpéroise Nexiode. C'est là la concrétisation de l'engagement pris de longue date dans la transition lumineuse.

Sur le lotissement, sont apparus cette année les pavillons de Finistère Habitat, qui ont permis d'accueillir fin Novembre les 4 familles ravies de leurs nouveaux toits, prestations de qualité, qui s'intègrent parfaitement dans l'environnement pavillonnaire. Un nouveau permis de construire vient d'être validé, et lorsque la construction sera lancée, il ne restera plus que trois lots communaux disponibles sur notre lotissement.

On ne peut faire l'impasse sur le chantier de l'église, qui depuis un an ne passe pas inaperçu au cœur du bourg. La première tranche de travaux est maintenant achevée, c'est à dire que le premier tiers de la charpente et de la couverture est refaite, côté clocher. La fin de la seconde tranche est proche, ce qui nous permettra d'envisager pour le mois de Mars le démontage partiel du parapluie, dévoilant ainsi une partie de la nouvelle toiture. La troisième tranche de travaux doit nous mener jusqu'à fin Juillet, date à laquelle on pourra envisager la dépose totale des échafaudages extérieurs. Malgré l'ampleur du programme et l'état de la charpente, le chantier se déroule au rythme initialement

prévu. Au cours des 25 réunions de chantier, nous avons pu constater une parfaite communication entre l'architecte, et les entreprises chargées des différents lots. La collaboration entre les compagnons des trois corps de métiers engagés est exemplaire, et le travail réalisé est admirable.

C'est l'occasion de rappeler l'importance de la fondation patrimoine, qui nous rend éligible au dispositif « Skoaz Ouzh Skoaz » régional, par lequel nous avons touché dès cette année une aide de 10 K€. Le contexte financier des collectivités, rend de plus en plus incertain le soutien à ce type de travaux sur les monuments religieux, et nous n'avons plus la certitude que les engagements imaginés sur les cinq années du programme soient respectés. Même avec 80% de subventions, le reste à charge communal est important, qu'en sera-t-il si ce pourcentage subit les coupes drastiques envisagées ?

Le travail engagé en début de mandat à l'aide du CAUE et dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de revitalisation des centre-bourgs, va se concrétiser cette année par la création d'une liaison piétonne entre la salle socio-culturelle et le terrain de sport. Des aménagements privilégiant le cheminement doux y seront associés. Ce sera l'amorce d'un ensemble de mise en valeur du patrimoine et cadre de vie de notre localité, qui doit nous permettre de créer des boucles de promenades agrémentées de divers éléments d'interprétation. Un nouvel atelier participatif permettra à chacun d'apporter ses idées et son énergie à la création de ces espaces. Nous accueillons sur notre commune des nouveaux arrivants, et nous voyons émerger des projets attachés à notre territoire rural, comme la « cour du Juch » qui va ouvrir ces portes très prochainement. Nous sommes à l'écoute des initiatives qui visent à le dynamiser et voulons y croire. Ces moments participatifs doivent fédérer les diverses énergies.

Les derniers chiffres de l'INSEE, au titre de l'année 2015 nous indiquent une légère baisse de population (742 contre 747 en 2014 et 737 en 2013). Nous craignons que le recensement de 2017 ne confirme le sens de la courbe démographique pour se caler autour d'une population totale à 730 habitants. Cette année, 14 de nos concitoyens nous ont quittés, parmi eux quelques anciens, certes, mais malheureusement bien trop aussi dans la force de l'âge. Nous avons accueilli 7 naissances et aucun mariage n'a été célébré. Notons que dorénavant les PACS seront signés en mairie.

En 2017, 3 permis de construire ont été délivrés, dont une maison d'habitation, ainsi que 15 déclarations préalables auxquelles s'ajoutent 26 certificats d'urbanisme qui montrent une certaine activité immobilière. A noter que depuis le 1^{er} Janvier l'instruction de ces divers documents d'urbanisme n'est plus assurée gratuitement par les services de l'état, mais par le service Urba de la ville de Douarnenez avec un coût pour la commune qui a été d'environ 3200€.

Saluons encore le dynamisme constant de notre école, qui voit ses effectifs en progression, accueillant maintenant 50 bambins. C'est encore une belle récompense pour la qualité du travail mené par l'équipe pédagogique, et la mobilisation des parents d'élèves.



Je termine donc, en vous renouvelant mes vœux et en y associant l'ensemble de l'équipe municipale ainsi que nos agents. Je les adresse à tous les Juchois, aux acteurs associatifs, sans oublier les acteurs économiques de notre commune, agriculteurs, artisans, commerçants et prestataires de services, qui font vivre la commune.

Merci à toutes et tous.

ETAT CIVIL

Naissances

BIGOT RINAUDO Lilwenn – Lannivit -04/11/2017

LE BRUSQ Leyo – Parc Placer Fouarn -

06/11/2017



Décès

MANUEL Hervé – Kergouinec – 21/10/2017

GOUYETTE Rémy – Route de Tal ar Hoat –

10/11/2017

ROUAULT Jeanne – Route de la Gare

22/11/2017



A travers la Commune

Urbanisme

Permis de construire – 1

Maison d'habitation

Déclaration préalable – 4

Terrasse, carport, toiture/ravalement façade, remplacement de fenêtre

Certificat d'urbanisme - 6

5 cu a (d'information)

1 cu b (opérationnel)

Messe au Juch

Une messe aura lieu le dimanche 25 mars 2018. L'église étant indisponible en raison des travaux de rénovation des toitures, elle aura lieu à la salle socioculturelle.



Mobilité des seniors

Transport vers Douarnenez

Ce service assuré par le Taxi Lokorn de Locronan est destiné en priorité aux personnes de 60 ans et plus, vous permet de vous rendre, le samedi matin, de votre domicile vers les commerces de Douarnenez (Intermarché, Leclerc, centre-ville).

Inscription en mairie (02 98 74 71 50) au plus tard le vendredi 12 h. Tarif : 2 € aller/retour.

Pacte Civil de Solidarité

Depuis le 1^{er} novembre, les officiers d'état civil de toutes les communes ont compétence pour enregistrer les nouvelles déclarations de Pacs, jusqu'à présent du ressort des tribunaux d'instance.

Le PACS est un contrat conclu par deux personnes physiques majeures, de sexe différent ou de même sexe, vivant sous le même toit.

Les personnes souhaitant faire enregistrer leur Pacs devront déposer un dossier complet comprenant :

- Déclaration conjointe de conclusion d'un Pacs
- Convention de Pacs signée des 2 partenaires
- Acte de naissance des partenaires
- Pièce d'identité en cours de validité
- Attestation sur l'honneur de chacun des partenaires qu'ils ont une résidence commune
- Toute autre pièce que la mairie jugera utile en fonction des situations

Horaires de la mairie

La mairie est ouverte :

Le lundi de 9h à 12h et de 14h00 à 18h30.

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h.

Fermée le samedi

Centre de loisirs

La municipalité du Juch et l'Ulamir proposent un accueil de loisirs à Poullan-sur-Mer.

Garderie possible à partir 7h30 et le soir jusqu'à 18h30 à la salle socioculturelle.

Une navette passe prendre les enfants à 8h30 et les ramène à 17h30. Le goûter est fourni.

Renseignements et inscription auprès de l'ULAMIR au 02 98 74 27 71.

<http://ulamircentresocialdugoyen.blogspot.fr/>

Ulamir du Goyen
Centre Social



Elogage sur le domaine public - Rappel

Suite aux dégâts subis lors des tempêtes passées, il est rappelé aux propriétaires et locataires d'un terrain à proximité du domaine public (trottoirs, routes, chemins) la nécessité d'élaguer régulièrement la végétation sur leur propriété pour éviter que celle-ci n'empiète sur le domaine public. En cas d'accident, la responsabilité du riverain peut être engagée.



ACCUEIL de LOISIRS Navette du JUCH

Activités rien que
pour les 3-5 ans

Activités rien
que pour les 6-12 ans

MER 10 JANVIER	COURONNE
MER 17 JANVIER	CONTES EN PARTENARIAT AVEC LA MEDIATHEQUE
MER 24 JANVIER	PEINTURE SUR VERRE
MER 31 JANVIER	EXPRESSION CORPORELLE
MER 7 FEVRIER	LOUP VENITIEN (MASQUES DE CARNAVAL)
MER 14 FEVRIER	LA QUEUE DU DIABLE (JEU)
MER 21 FEVRIER	PARCOURS MOTEUR

MER 10 JANVIER	GALETTE DES ROIS PROJET PEROU
MER 17 JANVIER	POD BALL (PING PONG SANS FILET)
MER 24 JANVIER	INITIATION AU JONGLAGE
MER 31 JANVIER	RETRO GAMING AU FOYER (ANCIENS JEUX VIDEOS)
MER 7 FEVRIER	MASQUES RECUP
MER 14 FEVRIER	« BREIZH JUMP PARK » ACTIVITES LUDIQUES AUTOUR DU TRAMPOLINE A QUIMPER
MER 21 FEVRIER	MONOTYPE : IMPRESSION SUR VERRE

ULAMIR CENTRE SOCIAL DU GOYEN

10 Rue abbé Conan – 29100 Poullan sur Mer *Tél : 02 98 74 27 71



VIE ASSOCIATIVE



À bientôt



Trêve hivernale et repos pour les Diables. Suite à un temps très pluvieux, et un terrain impraticable, la trêve hivernale aura démarré de bonne heure cette année.



Le dernier match que nous devons jouer face à l'équipe de Plozévet a été reporté. Une première partie de la saison dans l'ensemble très positive car notre équipe A reste en milieu de classement, et notre équipe B à la 4ème place ! Un bon boulot réalisé par tous les membres du club, ainsi que nos 2 équipes des Diables !

Nous profitons de ce début d'année 2018 pour remercier tout particulièrement les annonceurs qui ont participé à la réalisation du calendrier sportif et nous leurs souhaitons tous nos vœux. Le repas du club a eu lieu le samedi 13 janvier à la salle communale. Cette année au menu un bon repas de crêpes avec la venue de la crêperie TY COZ de Locronan. Une tombola a eu lieu également ce jour-là.

La reprise des diables arrive à grand pas. L'équipe A a repris le chemin des filets le dimanche 7 Janvier contre l'équipe de Plozévet, et B reprendra mi-janvier.

N'hésitez pas à venir encourager les Diables et à venir partager de bons moments avec nous en 2018. Nous vous souhaitons la bienvenue à tous au terrain. Entrée 3 €. Info et contact : 06.63.29.12.82



Bonne Année 2018 à tous les Juchois!

Sportivement, le Président, Romain LE BRUSQ.

Histoire et Patrimoine

Même le soleil s'était invité à partager la journée du samedi 7 octobre. Cette année la sortie conduisait les 39 participants à la découverte de « La route du Lin » au Centre Bretagne. L'histoire des célèbres toiles « Les Bretagnes » fut présentée à Saint-Thélo avant que le groupe se rende à Moncontour. Une très agréable journée de découvertes et de convivialité de l'avis de tous.





Le dimanche 29 octobre l'association était présente au salon finistérien de l'Histoire locale et du Patrimoine à Rosporden avec une quarantaine d'associations de tout le département.

Par l'intermédiaire de la sirène perchée sur l'église, « Gwrac'hic ar Zal » tous les membres d'Histoire et Patrimoine vous souhaitent une excellente année 2018 !

D'ar 7 a viz Here hon eus bet ar chañs d'ober anaoudegezh gant « Hent al lin ». Istor lien Breizh a zo bet kontet deomp e Sant Telo. Da c'houde omp aet betek Moncontour evit gwelet kêr hag an iliz-parrez. Un devezh brav hag e-neus plijet d'an holl.

D'an 29 a viz Here hon eus kemeret perzh e Saloñs ar Glad, aozet e Rosporden, gant un 40 Kevredigezh bennak eus Penn ar Bed.

Gant Gwrac'hig ar Zal 'ni eo e hetomp deoc'h tout Bloavezh mat !



Comité de Jumelage



Le comité de Jumelage présente ses meilleurs vœux à tous ses adhérents, ainsi qu'aux associations de la commune.

Notre première manifestation de 2018 sera notre Troc et Puces. Elle se tiendra le dimanche 15 avril, à la salle socio-culturelle.

Au mois de mai, nous recevrons nos amis Périgourdins. Ils arriveront le jeudi 10 mai en début de soirée, pour repartir le dimanche 13 mai en début d'après-midi. Il y aura des réunions pour le bon déroulement de ces deux manifestations.

On se répète, mais toute personne voulant se joindre à nous est la bienvenue.

A très bientôt.

Le Comité de Jumelage.

Ecole Notre-Dame

Plusieurs événements ont jalonné le premier trimestre de l'année scolaire 2017-2018 à l'école Notre Dame.

- Le 20 octobre, tous les enfants de l'école ont retrouvé leurs camarades de Plogonnec autour de divers jeux (raquettes, lancers, sauts, parachute..) dans le cadre de la rencontre sportive.
- Au retour des vacances de Toussaint, les enfants ont fait la connaissance d'Alan. Alan, effectue un service civique de 9 mois à l'école. Chaque jour, il intervient dans les classes sur des ateliers, il met en place une bibliothèque d'école, il propose des séances de



sport, il anime la pause méridienne entre 13 h et 13 h 30 (ateliers jeux de société, lecture, bricolage...).

- Le 21 novembre, les maternelles-CP ont assisté à un spectacle à Quimper proposé par Très Tôt Théâtre.
- Deux jours plus tard, le 23 novembre, direction le cinéma de Douarnenez pour les élèves de maternelle-CP. Ils ont visionné le film « M. Bout de bois ».
- Le 1^{er} décembre avait lieu la traditionnelle « journée sans cartable ». De nombreux adultes (parents, grands-parents et membres du club d'art floral du Juch) ont encadré les enfants dans les ateliers prévus tout au long de la journée. Par petits groupes, les enfants sont allés à la rencontre des adultes qui leur ont permis de fabriquer des chocolats, des crêpes, des cartes de vœux, des bricolages de Noël sans oublier l'apprentissage du madison. Un goûter clôturait cette journée riche en découverte.
- Le 14 décembre au matin, nous avons tous pris le car pour Trévarez. Les enfants émerveillés ont visité l'exposition consacrée à « Alice au pays des merveilles ». Puis, sous un crachin breton, ils sont allés à la découverte du château rose.
- En ce 21 décembre, rendez-vous était donné aux enfants à la salle Communale par le club du 3^{ème} âge. Après l'arrivée du Père Noël, les enfants de maternelle-CP ont entonné quelques chansons de circonstance. Les enfants de CE-CM ont présenté des mises en voix de poèmes sur le thème de Noël. Les enfants ont ensuite offert aux personnes présentes les cartes et les petits cadeaux qu'ils avaient confectionnés. Le Père Noël, toujours aussi généreux, leur a remis à chacun un gros sachet de friandises.
- Le jour des vacances, les enfants ont reçu des cadeaux pour les classes. Ils ont mis à profit cette dernière journée pour les découvrir.



En ce moment nous préparons notre AG pour le début février. Comme chaque année nous recherchons de nouveaux bénévoles et toutes les nouvelles personnes seront les bienvenues. Contacts : 02 98 98 76 11 ou 02 98 92 31 14.

Vous pouvez également nous proposer des chemins, des passages à découvrir afin de pimenter nos prochaines sorties pédestres.

Bonne année à tous.

Amicalement.

Art Floral



Après une année de repos du fait des travaux de la salle socioculturelle, l'association a renoué avec sa traditionnelle exposition de Noël. Cette année le thème retenu était « banquet de Noël ».

Encore une fois, les adhérentes ont fait preuves de créativité, parfois aidées par leur conjoint. (Les petits rennes en bois fabriqués par Jacques David ont eu beaucoup de succès).

Les enfants de l'école se sont investis dans le pliage du papier et l'on a pu admirer les petits anges multicolores qui descendaient du ciel.



250 adultes ont visité l'exposition d'art floral ; 28 enfants ont participé à l'atelier qui leur était dédié le samedi après-midi. Nous avons observé une moindre fréquentation qu'en 2015 du fait probablement d'un manque d'information par un quotidien local mais, le bilan de l'exposition est positif.

Le bouquet mis en loterie a été gagné par Mme Dagorn de Guengat.

Bonne et heureuse année à tous pour 2018.



Conseil Municipal

20 Décembre 2017

Avenant au contrat de Monsieur Breton Johan, secrétaire de mairie

Dans un souci d'harmoniser les horaires des agents de la collectivité avec ceux de Douarnenez Communauté, Monsieur le Maire propose de prendre un avenant au contrat de Monsieur Breton Johan, secrétaire de mairie, pour passer d'une durée hebdomadaire de 28H00 à 30H00.

Dénomination des voies

Il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques. La dénomination des voies communales, et principalement celles à caractère de rue ou de place publique, est laissée au libre choix du conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire en application de l'article L 2213-28 du CGCT aux termes duquel « Dans toutes les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune. L'entretien du numérotage est à la charge du propriétaire qui doit se conformer aux instructions ministérielles ». Il convient pour faciliter le travail des préposés de la Poste et des autres services publics ou commerciaux (la localisation sur les GPS) d'identifier clairement les adresses de ces immeubles et de procéder à leur numérotation.

Il est proposé au Conseil Municipal de dénommer les voies suivantes comme suit :

1-Route de Guerlac'h Vian	15-Chemin de Kerivin
2-Chemin du Lec	16-Chemin de Kerfeuteun
3-Chemin du Guerc'h Lan	17-Route du Cosquer
4-Chemin du Rhun	18-Chemin du Carbon
5-Route de Kermenguy	19-Chemin de Rulosquet
6-Hameau de Kermenguy	20-Route de Quimper
7-Chemin de Lézarlay	21-Route de Stang Vras
8-Chemin de Landanet	22-Hent parc placer fouarn
9-Route de Kervéoch	23- Chemin de Lanalem
10-Chemin du Merdy	24-Route de Kersantec
11-Chemin de Kervellou	25-Chemin de Kerflous
12 Passage Menez Laoregen	26-Route de Kerarneuf
13-Route de Kergouinec	27-Chemin de Kerlarné
14-Chemin de Kervogat	

Contrat d'association OGEC 2018

La commission des finances, réunie le 7 décembre, a émis un favorable pour le versement dans le cadre du contrat d'association avec l'OGEC pour l'école Notre Dame de Toutes Grâces, d'un montant pour l'année 2017 de 42 310,92 € correspondant à 49 élèves, sans distinction de leur commune de résidence, répartis comme suit : 17 maternelles et 32 primaires l'année 2018 conformément à la détermination du coût moyen départemental de fonctionnement par élève fourni par les services départementaux de l'Education nationale.

Le conseil municipal décide de fixer à 3 525,91 € la participation mensuelle à compter du 1^{er} janvier 2018 soit un montant annuel de 42 310,92 €, versée à l'organisme de gestion de l'Ecole Notre Dame de Toutes Grâces.

Révision des loyers des logements communaux

Le parc des logements communaux est constitué de 4 appartements de type T2 et d'un appartement de Type T 3. Ces logements sont situés au 7, rue Louis Tymen.

L'article 35 de la loi n°2005-841 du 26 juillet 2005 relative au développement des services à la personne et portant divers mesures en faveur de la cohésion sociale, indique que l'indice de référence des loyers se substitue à la moyenne associée de l'indice du coût de la construction comme référence pour la révision des

loyers en cours de bail dans le parc locatif privé. L'article 163 de la loi de finances pour 2006 fixe sa date d'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2006.

L'indice de référence INSEE des loyers entre le 2^{ème} trimestre 2016 (125,25) et le 2^{ème} trimestre 2017 (126,19) servant de base au calcul de l'augmentation du loyer est de + 0.75 %.

Le montant des charges pour l'année 2016 s'est élevé à 1250,44 € soit par logement par mois :
1250.44 €/5 logements/ 12 mois= 20.84 €

Les loyers plus les charges à compter du 1^{er} janvier 2018 sont proposés comme suit :

	Loyer	Charges	Total
Logements T2	211,95 €	20,84 €	232,79 €
Logement T3	310,98 €	20,84 €	331,82 €
Logements T2 rénové	237,14 €	20,84 €	257.98 €
Logement T3 rénové	336,17 €	20,84 €	357.01 €

Dotation de solidarité communautaire 2017

La dotation de solidarité communautaire versée chaque année au profit des communes membres de Douarnenez Communauté est répartie selon des critères pondérés répondant principalement à un objectif de péréquation entre les communes :

- Population de la commune
- Potentiel fiscal
- Charges liées aux infrastructures
- Charges de fonctionnement
- Evolution des bases

Les données prises en compte sont issues de la fiche individuelle DGF 2017 ainsi que des comptes administratifs 2016 pour chaque commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal prend acte du montant de la dotation destinée à la commune soit 12 457€.

Attribution de compensation

La commission d'évaluation des charges, réunie le 4 décembre 2017 a validé le reversement de compensation à Douarnenez Communauté.

Le montant du reversement de l'attribution de compensation au titre de l'année 2017 s'élève à 70 244€.

Adhésion du groupement de commandes

Afin de réaliser des économies d'échelles et dans un souci d'homogénéité en matière de politique d'achat, Douarnenez Communauté souhaite mettre en place un groupement de commande en 2018.

Considérant l'intérêt de la commune du Juch d'adhérer à un groupement de commandes pour ses besoins propres,

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'adhésion de la commune au groupement de commandes

Tarifs 2018 de l'eau et de l'assainissement collectif

Le Conseil Communautaire réunie le 14 décembre a validé la création de 5 tranches et de fixer les tarifs Eau et Assainissement, sur la part Eau, identiques pour les 5 communes à compter du 1er janvier 2018 comme suit :

Part fixe		43,19 €
Tranche 1	0 à 100 m3	0,671 €
Tranche 2	101 à 300 m3	0,542 €
Tranche 3	301 à 1000 m3	0,547 €
Tranche 4	1001 à 5000 m3	0,546 €
Tranche 5	> 5000 m3	0,226 €

Après en avoir délibéré, le Conseil prend acte des tarifs Eau et Assainissement pour l'année 2018.

Tarifs prestations de service Eau et Assainissement 2018

Suite au Conseil communautaire réuni le 14/12/2017, les tarifs de prestations du Service de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2018 vont augmenter de 1.5% les tarifs de prestations de service Eau et Assainissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité d'approuver les tarifs Eau et Assainissement pour l'année 2018 et de nommer Joseph LE DOARE en tant qu'élu municipal.

Avenant n°1 au lot n°1 Maçonnerie- Pierre de Taille du marché Restauration des toitures et de la voute lambrissée de l'église

Considérant la délibération n°2016-26 du 11 août 2016 relative à l'attribution des marchés de travaux pour la restauration des toitures et de la voute lambrissée de l'église au lot n°1 au marché,

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée qu'il est nécessaire de faire un avenant pour la mise en œuvre d'une gargouille pour l'évacuation des eaux pluviales du chéneau du proche sud pour remplacer une boîte à eaux non-réutilisable. Le montant du devis est de 1 722,60 € TTC (1 435,50 € HT).

Lancement de la tranche conditionnelle 2

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée que la tranche conditionnelle 2 va être lancée troisième semaine de janvier pour permettre la continuité des travaux en cours.

Après en avoir délibéré, le Conseil prend acte du lancement de la tranche conditionnelle 2.

Rapport des adjoints

M. le Maire rappelle que la cérémonie des vœux est ouverte à tous les juchois et qu'elle se déroule le samedi 06 janvier 2018 à 11 heures à la salle socioculturelle.

M. Le Maire fait le point sur l'avancement du dossier Patrimoine Cadre de vie.

L'assemblée générale de l'Association des Maires ruraux 29 se tiendra le vendredi 16 février à partir de 17 heures à la salle socioculturelle.

Isabelle Kervarec informe le conseil municipal de la date de distribution des colis de Noël aux anciens qui se déroulera le samedi 06 janvier 2018 à partir de 14 H.

Tarifs communaux 2018

CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE

Simple pour 15 ans	70,00 €
Simple pour 30 ans	140,00 €
Double pour 15 ans	150,00 €
Double pour 30 ans	300,00 €
Case columbarium 15 ans	780,00 €
Case columbarium 30 ans	1 560,00 €
Cavurne 15 ans	625,00 €
Cavurne 30 ans	1 250,00 €

PRODUITS DIVERS

Location du barnum	90.00 €
Mise à disposition remorque (la rotation) (Plus de livraison de tables)	40.00€
Mise à disposition tables (la table + 2 bancs)	4.00 €
Déballeurs occasionnels, Cirques et petits spectacles	35.00 €
Cartes postales - Particuliers	0,50 €
Cartes postales - Commerçants	0,30 €
Souricide Raticide - 500 gr	3.00 €
Reliure de dossier	2.00 €
Feuille plastifiée	1.00 €

PHOTOCOPIES

Photocopie de documents simples	
Photocopie noir et blanc A4(recto)	0.25 €
Photocopie noir et blanc A3 (recto)	0.50 €
Photocopie noir et blanc A4(recto verso)	0.45 €
Photocopie noir et blanc A3 (recto verso)	0.90 €
Photocopie couleur A4 (recto)	0.50 €
Photocopie couleur A3 (recto)	1.00 €
Photocopie A4 recto-verso couleur	1.00 €
Photocopie A3 recto-verso couleur	2.00 €
Envoi de Fax	1.00 €

SALLE SOCIOCULTURELLE

ACTIVITES ORDINAIRES

<u>Associations communales ou conventionnées – Cotisation annuelle (comprend une assemblée générale avec repas)</u>	<u>Cotisation annuelle 40 €</u>	
<u>Associations communautaires</u>	Semaine	Week-end
Grande salle ou petite salle	80.00 €	120.00 €
3 salles	100.00 €	165.00 €
Activités culturelles (résidence de 1 à 5 jours)	De 100 € à 300 € sous conditions	
<u>Particuliers de la commune</u>	Semaine	Week-end
Petite salle (50 € la journée complémentaire)	150.00 €	225.00 €
3 salles (100 € la journée complémentaire)	250.00 €	375.00 €
<u>Particuliers Extra-Communaux</u>		
3 salles (100 € la journée complémentaire)	570.00 €	850.00 €
<u>ACTIVITES PRODUISANT DES RECETTES</u>	Semaine	Week-end
Associations locales ou conventionnées – Forfait petite salle	50.00 €	50.00 €

Associations locales ou conventionnées – Forfait 3 salles	80.00 €	80.00 €
Associations communautaires – Forfait petite salle	160.00 €	160.00 €
Associations communautaires – Forfait 3 salles	240.00 €	240.00 €
<u>ORGANISATION PROFESSIONNELLES</u>	<u>1/2 journée</u>	<u>Journée</u>
Petite salle ou grande salle	80.00 €	150.00 €
3 salles	150.00 €	250.00 €
<u>ACTIVITES SPECIFIQUES du lundi au jeudi</u>	<u>Créneau 3 heures</u>	<u>Convention annuelle</u>
Cours de bien-être, danse ou autres inférieur à 20 personnes – Grande salle	50.00 €	500.00 €
Cours de bien-être, danse ou autres supérieur à 20 personnes – Grande salle	160.00 €	1500.00 €
Débat Public Electoral	100.00 €	

Semaine*: du Lundi au Vendredi

Week-end:** du Samedi 9 heures au Lundi 9 heures

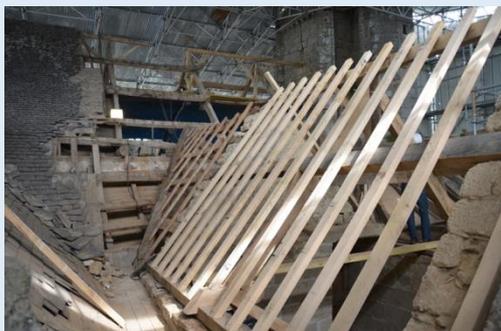
Point sur le chantier de l'église :



Nous sommes régulièrement sollicités pour visiter le chantier. Nombreux sont les Juchois qui aimeraient voir de près l'avancement du chantier en cours. L'investissement des membres de l'association Histoire et Patrimoine représentée par son co-président, qui participe assidument aux réunions de chantier de l'église est souligné par l'équipe en charge des travaux, qui voit dans cet engagement une volonté de mise en valeur de cet édifice et une implication citoyenne pas toujours aussi prégnante en d'autres lieux.

Nous proposons donc une porte ouverte, par petits groupes, le 10 Février 2018 à partir de 14h00.

Pour permettre une bonne organisation,
Il est indispensable de s'inscrire au préalable en Mairie au 02 98 74 71 50.



Création d'un cheminement doux et paysager entre la salle socio et le parking du terrain de sports

La commune du Juch a engagé une réflexion sur les cheminements doux au cœur du centre bourg pour apporter de nouvelles liaisons entre pôles publics, finaliser des boucles de balades et de découvertes patrimoniales et améliorer les différentes entrées de bourg. L'objectif est d'engager de nouveaux aménagements respectueux de son identité rurale et de ses paysages:



- En facilitant les cheminements doux en particulier et notamment pour l'accès Est depuis la voie verte vers le centre bourg et ses équipements.
- En marquant les entrées de bourg pour une modération des vitesses pratiquées par les véhicules
- En bouclant les circuits existants de découverte de la commune et de son patrimoine
- En requalifiant qualitativement les espaces concernés, en s'appuyant sur les préconisations de l'étude de revitalisation du centre bourg, et en visant une exigence de qualité paysagère.

La liaison douce (à usage des piétons) au travers du champ permettra une liaison entre la salle (ou le centre bourg) et les espaces publics situés à 120 mètres plus au nord (le stade, son parking et l'espace de jeux pour enfants). Elle permettra de résoudre le problème récurrent du stationnement à l'occasion des manifestations dans la salle.

Le projet prévoit de réhabiliter la zone humide, en redonnant son tracé naturel au ruisseau (actuellement busé) et en créant une zone naturelle autour de laquelle pourra être aménagé un parcours ludo-sportif et pédagogique.



INFORMATIONS DIVERSES

Distribution Sacs Ordures Ménagères

Les 12 et 13 février à la salle socioculturelle, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30



Message de l'EPAB

CAMPAGNE GRATUITE D'ANALYSES EN EAU SOUTERRAINE

L'EPAB (Etablissement Public d'Aménagement de la Baie de Douarnenez) vous propose d'analyser gratuitement l'eau de votre puit / forage privé en 2018.

Dans le cadre des actions déployées pour la mise en œuvre du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) de la baie de Douarnenez, une campagne de suivi des eaux souterraines sur les ouvrages privés est prévue d'avril à juin 2018. Cette période correspond aux niveaux hauts dans les nappes souterraines.

L'objectif est d'avoir une connaissance plus fine de la qualité des eaux souterraines, en particulier sur les teneurs en nitrates. Le but n'est en aucun cas de réaliser un contrôle, mais bien d'apporter des connaissances supplémentaires sur certains secteurs.

Un appel est donc lancé aux propriétaires de captages, puits ou forage (collectivités, agriculteurs, industriels, particuliers,...) qui accepteraient de bénéficier d'une analyse offerte par l'EPAB. Les paramètres mesurés seront : concentration en nitrates, taux d'oxygène, conductivité, pH, température de l'eau. Les données seront rendues publiques à l'issue de cette étude, mais resteront anonymes.

Si vous êtes intéressés, merci de vous inscrire auprès du service qualité de l'eau de l'EPAB :

Attention, le nombre de prélèvements est limité.

Par mail : qualite.eau@epab.fr

Par téléphone : 02.29.40.41.27 / 07.87.21.19.41

Plus d'infos sur <http://www.sagebaiededouarnenez.org/site/>

Université Bretagne Ouest

Quelle formation après le BAC l'année prochaine ?
Alternance ? Etudes courtes, études longues ?

Comment reprendre ses études après une expérience professionnelle ?

Venez découvrir nos 250 formations dans 7 domaines lors des Journées portes ouvertes de l'Université de Bretagne Occidentale le 10 février à Quimper et le 17 février à Brest.

Etudiants, enseignants et personnels de l'UBO seront là pour répondre à toutes vos questions.

Tous les détails du programme en ligne sur www.univ-brest.fr Vous y trouverez les plans d'accès sur les différents sites.

À l'UBO, on apprend aussi à dire start-up en breton.

NOS JOURNÉES PORTES OUVERTES*

10 FÉVRIER : MORLAIX & QUIMPER 17 FÉVRIER : BREST

* hon devezhioù dorioù digor

univ-brest.fr UBO Université de Bretagne Occidentale

LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi.



Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

Dans ce cas :

- 1 **Aérez immédiatement** les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- 2 **Arrêtez si possible** les appareils à combustion.
- 3 **Évacuez** au plus vite les locaux et bâtiments.
- 4 **Appelez les secours** :
112 : Numéro unique d'urgence européen
18 : Sapeurs Pompiers
15 : Samu
- 5 **Ne réintégrez pas les lieux** avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs Pompiers.



Comment obtenir des renseignements ?

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

- L'Agence Régionale de Santé (ARS) de votre région
- Le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de votre mairie
- Le centre anti-poison et de toxicovigilance (CAP-TV) relevant de votre région
- Un professionnel qualifié : plombier-chauffagiste, ramoneur

Sites d'informations :

- inpes.sante.fr
- prevention-maison.fr
- sante.gouv.fr
- invs.sante.fr
- developpement-durable.gouv.fr

ILLUSTRATIONS : HANCOY / FOTOCRYK



Qu'est ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Quels appareils et quelles installations sont surtout concernés ?

- chaudières et chauffe-eau ;
- poêles et cuisinières ;
- cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol ;
- appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint) ;
- groupes électrogènes ou pompes thermiques ;
- engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage notamment) ;
- braseros et barbecues ;
- panneaux radiants à gaz ;
- convecteurs fonctionnant avec des combustibles.



La grande majorité des intoxications a lieu au domicile.

Quels sont ses dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

Comment éviter les intoxications ?

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi :

Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations :

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles.
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).

Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage :

- Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).



Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se référer au mode d'emploi du fabricant), en particulier les utilisations prosrites en lieux fermés (barbecues, ponceuses...).
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.

Si vous devez installer de nouveaux appareils à combustion (groupes électrogènes et appareils à gaz notamment) :

- Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être installés à l'extérieur des bâtiments.
- Assurez-vous de la bonne installation et du bon fonctionnement de tout nouvel appareil avant sa mise en service, et, pour les appareils à gaz, exigez un certificat de conformité auprès de votre installateur.

Détecteurs de monoxyde de carbone : ce qu'il faut savoir

Il existe sur le marché des détecteurs de monoxyde de carbone, pour lesquels des procédures d'évaluation sont en cours. Cependant, ces détecteurs ne suffisent pas pour éviter les intoxications. La prévention des intoxications passe donc prioritairement par l'entretien et la vérification réguliers des appareils à combustion et conduits de fumée, une bonne ventilation, l'utilisation appropriée des groupes électrogènes et chauffages d'appoint, etc.

